

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-686/SG fixant les dates de la deuxième session 1973 des épreuves au certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique à l'emploi de moniteur d'enseignement de conduite des véhicules à moteur.

n° 73-686/SG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
30 avril 1973

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1973

Date du numéro
25 mai 1973

TEXTE INTÉGRAL

La deuxième session 1973 de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique à l'emploi de moniteur d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur aura lieu le : Mercredi 30 octobre 1973 à 15 h. 30, à l'école de la zone portuaire sud (épreuve écrite). Les épreuves orales et pratiques auront lieu dans les trois semaines suivantes, à la direction des Travaux publics, à une date qui sera précisée aux candidats admissibles. Les candidatures seront recues jusqu'au 3 juillet 1973 à la direction des Travaux publics.